



VOUS PROPOSENT

Les clauses sociales dans les marchés publics

Samedi 21 mars 2009 (9h/13h)

Samedi 16 mai 2009 (9h/13h)

Les clauses sociales dans les marchés publics

avec **Ahmed M'SAIDIE**, directeur financier de la communauté de commune des Portes de l'Essonne

Destinées à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté, les clauses sociales font désormais partie du paysage en matière de marchés publics : Comment les mettre en place : modalités pratiques de mise en œuvre, conditions d'exécution, le choix des marchés, les conseils d'ordre méthodologique ? Quelle est l'importance de cet enjeu, particulièrement pour les élus locaux : présidents des PLIE, maires ou présidents d'intercommunalités, conseillers régionaux et généraux ?

**Lieu : 63, avenue de la République 75011 Paris
M° Ligne 3 - Rue Saint-Maur**



BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL AUX ATELIERS

(vaut contrat simplifié de formation)

Les clauses sociales dans les marchés publics

Le Samedi 21 mars 2009

Le Samedi 16 mai 2009

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal :

Ville : E-mail :

Fonction électorale :

En cas de désistement, si Formation et citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50% et Formation et citoyenneté se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter la formation à cause d'événements extérieurs ou si le nombre de participants est insuffisant.

Je serai présent au repas après la formation

Elus et agents territoriaux des collectivités de :

- moins de 1 000 habitants 100€
- de 1000 à 5 000 150€
- de 5 000 à 10 000 200€
- de 10 000 à 20 000 250€
- de 20 000 à 30 000 300€
- de 30 000 à 40 000 350€

- de 40 000 à 50 000 400€
- de 50 000 à 75 000 450€
- de 75 000 à 100 000 500€
- plus de 100 000 550€

Conseillers généraux et régionaux :

- 750€

Signature de l' élu(e) inscrit(e)
à l'ensemble de la formation

Signature du responsable
avec cachet de la collectivité